Université Paris-Saclay

Partager

Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Ajouter au comparateur

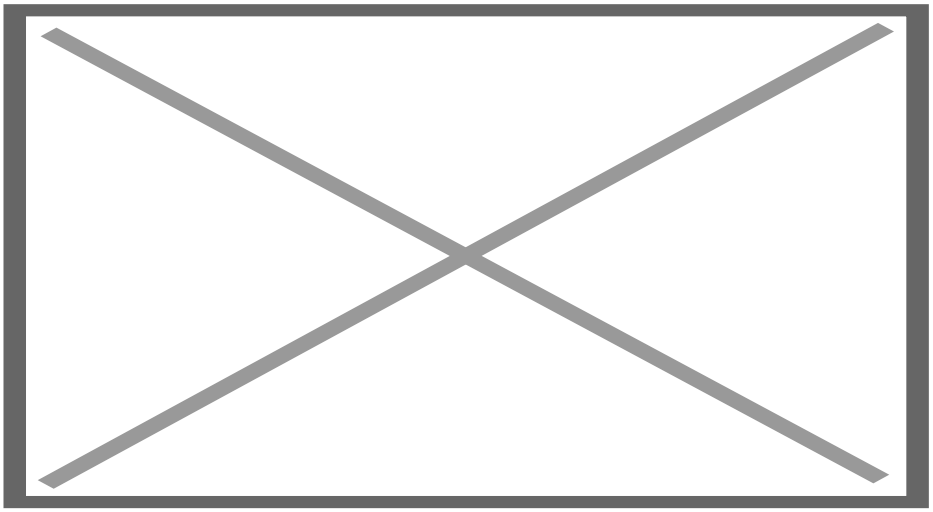
M1 Administration de la Musique et du Spectacle Vivant

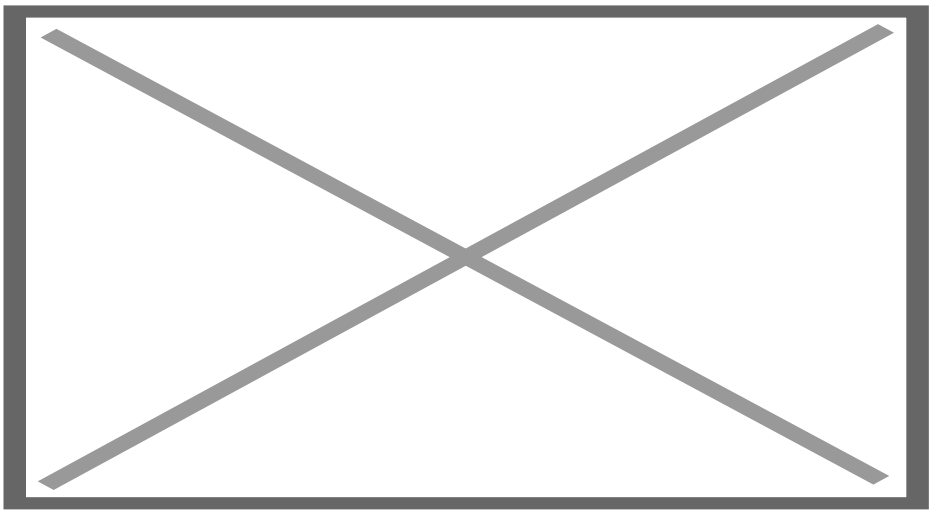
Master
Mention Musicologie
Régime(s) d'inscription
Formation initiale
Contrat de professionnalisation
Formation en apprentissage
Formation continue
Langue(s) d'enseignement
Français

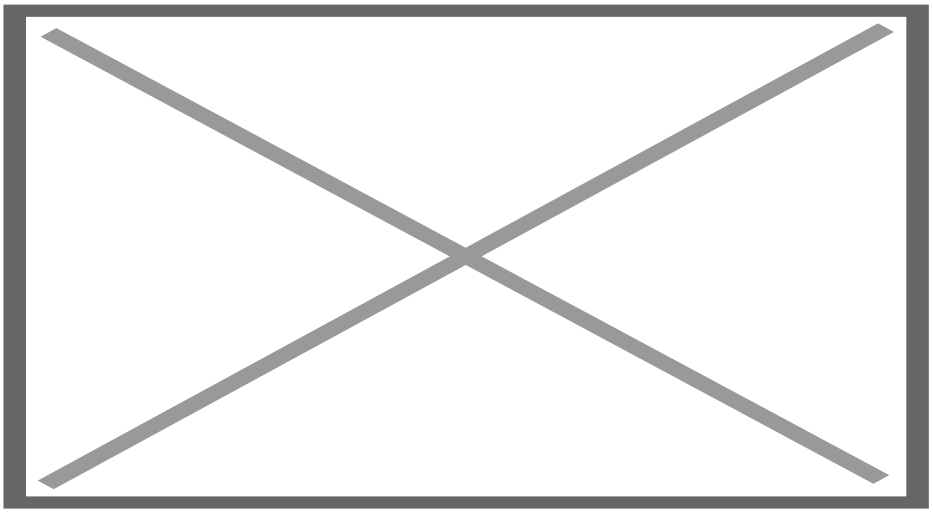
Le parcours M Administration de la Musique et du Spectacle Vivant (AMSV) de la mention Musicologie est proposé par l'Université Evry Paris-Saclay. Il permet d'obtenir une solide formation en administration, production et action culturelle dans les domaines de la musique et du spectacle vivant (théâtre, danse, performance).

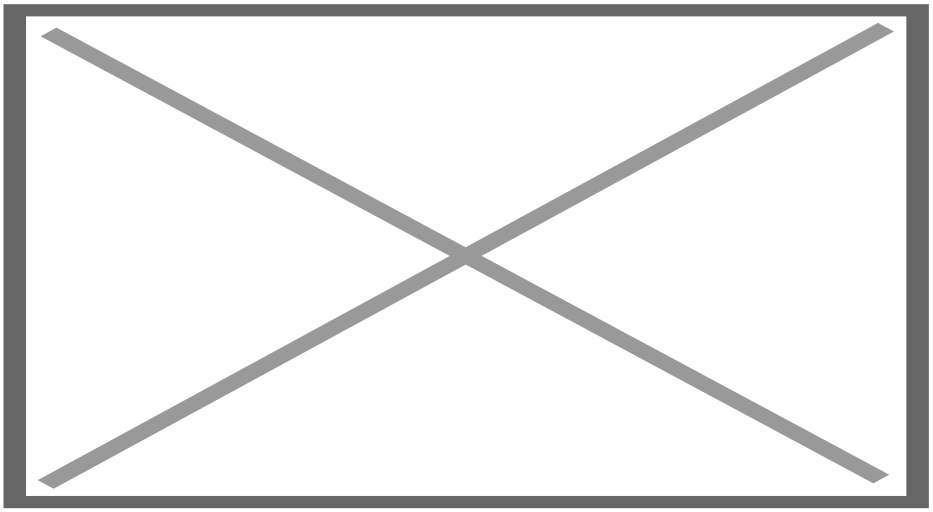
Le parcours Administration de la Musique et du Spectacle Vivant (AMSV) s'appuie sur des partenariats solides avec des institutions publiques (BnF, Scène nationale de l'Essonne, SMAC Le Plan et L'Empreinte, Scène de recherche ENS Paris-Saclay, Théâtre du Châtelet), favorisant l'ancrage territorial et métropolitain. La formation est adossée à l'équipe RASM (Recherche en arts du spectacle et musique) du laboratoire CHCSC (Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines), couvrant de vastes champs artistiques, administratifs et patrimoniaux. Elle est également professionnalisante, préparant à une diversité de métiers de l'administration, la production et l'action culturelle dans les domaines de la musique et du spectacle vivant.

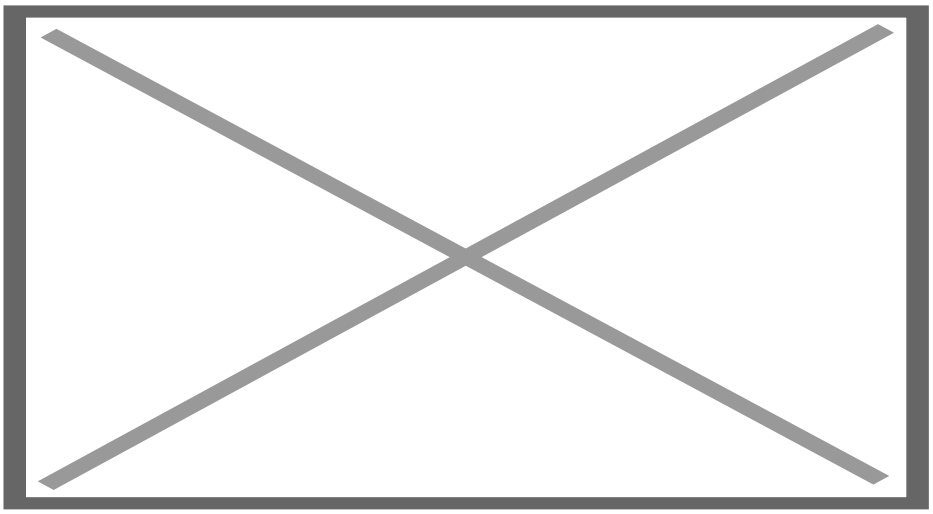
Télécharger la fiche détaillée
Je candidate











Informations

- Présentation
- Admission
- Programme

Présentation

Compétences

Compétences en gestion de projets et professionnalisation

- Concevoir, planifier et mettre en œuvre un projet artistique ou culturel (concert, événement, création, médiation, exposition).
- Gérer un budget, un planning et une équipe dans le cadre d’un projet artistique ou de médiation.
- Élaborer des dossiers de production ou de financement (appels à projets, mécénat, subventions).
- Comprendre les enjeux du spectacle vivant et du secteur culturel (juridiques, économiques, institutionnels).

- S’intégrer dans une structure professionnelle par l’apprentissage, la pratique du stage ou la mise en situation.

Compétences transversales et linguistiques

- Maîtriser une ou plusieurs langues vivantes étrangères dans une perspective professionnelle et/ou scientifique.
- Communiquer efficacement à l’écrit et à l’oral en adaptant son discours aux publics visés (spécialistes, grand public, étudiants, partenaires culturels).
- Travailler en équipe et collaborer dans des contextes variés.
- Utiliser des outils numériques de bureautique, de traitement de données, d’édition musicale ou de diffusion.
- S’adapter à des environnements professionnels variés (enseignement, production, médiation, recherche).

Objectifs pédagogiques de la formation

Le parcours Administration de la Musique et du Spectacle Vivant (AMSV) poursuit plusieurs objectifs complémentaires, visant à développer chez les étudiant·es une expertise en administration, production et action culturelle dans les domaines de la musique et du spectacle vivant.

Un des objectifs fondamentaux est de préparer les étudiants à concevoir, structurer et piloter des projets artistiques. La formation accorde une place importante à l’autonomie, à l’organisation du travail collectif, et à la gestion de projets en lien avec des acteurs du spectacle vivant (Scène nationale de l’Essonne, SMAC Le Plan et L’Empreinte, Scène de recherche de l’ENS Paris-Saclay). Des mises en situation concrètes dans le cadre de l’apprentissage ou des stages obligatoires en formation initiale permettent aux étudiants de mettre en pratique ces compétences dans un cadre professionnel, tout en consolidant leur réseau.

La professionnalisation est au cœur du projet pédagogique. Elle repose sur l’intervention d’enseignants issus du monde professionnel (médiateurs, producteurs, administrateurs culturels, responsables d’action culturelle, enseignants-chercheurs, avocats spécialisés) et sur un maillage de partenariats avec des structures de production et de diffusion. Le parcours AMSV est conçu pour permettre à chaque étudiant·e d’élaborer un projet cohérent et personnel, en lien avec ses aspirations professionnelles.

Débouchés

Poursuite d’études

Master 2

Admission

Voie d’accès

Administration publique

Droit
Economie
Gestion
Economie et gestion
Humanités
Information-communication
Arts
Arts du spectacle
Musicologie
Études culturelles

Capacité d’accueil

Places

25

Public visé et prérequis

Etudiant·es d’une licence de musique ou de musicologie avec une expérience dans le domaine de l’administration (formation, stage, bénévolat, association) ou d’une licence en administration, droit, gestion de la culture, médiation culturelle, organisation et gestion des entreprises culturelles.

Période(s) de candidature

Plateforme Inception

Du 15/01/2026 au 16/03/2026

Du 19/06/2026 au 25/06/2026

Plateforme MonMaster

Du 17 février au 16 mars 2026

Pour connaître la plateforme sur laquelle vous devez candidater, vous trouverez plus de renseignements sur la page Candidater à nos masters. Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces justificatives demandées sur la plateforme Inception.

Pièces justificatives

Obligatoires

Lettre de motivation.

Projet de recherche.

Une à deux pages décrivant le sujet de recherche qui sera développé dans le mémoire : présentation du sujet, motivation, sources utilisées, méthodologie, problèmes anticipés, etc.

Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature.

Curriculum Vitae.

Descriptif détaillé et volume horaire des enseignements suivis depuis le début du cursus universitaire.

Facultatives

Attestation de français (obligatoire pour les non francophones).

Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation) https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis-de-lexperience.

Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l'étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :
- Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
- OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile
- OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
- OU récépissé mention réfugié délivré en France
- OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
- OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l'étranger.

Programme

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Initiation à la recherche	2	Semestre 1		15							
Charger le détail											
Langue vivante 1 (anglais ou FLE) 1	1	Semestre 1		15							
Charger le détail											

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Histoire des musiques actuelles 1	2	Semestre 1	15								
Charger le détail											
Création théâtrale contemporaine	2	Semestre 1	15								

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat

Charger le détail

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Economie de la culture	3	Semestre 1	15								

Charger le détail

Initiation au droit	3	Semestre 1	15								

Charger le détail

La politique cutlurelle, pour quoi faire ?	3	Semestre 1	21								

Charger le détail

Initiation au marketing culturel	2	Semestre 1	15								

Charger le détail

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Projet culturel	3	Semestre 1	3		15						

Charger le détail

Organisation et gestion de concerts et de spectacles	3	Semestre 1	15								

Charger le détail

Programmation des musiques actuelles	3	Semestre 1	15								

Charger le détail

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Langue vivante 1 (anglais ou FLE) 2	1	Semestre 2			15						

Charger le détail

Développement soutenable	1	Annualisé	3								

Charger le détail

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat

Histoire des musiques actuelles 2	2	Semestre 2	15
Charger le détail			
Création musicale contemporaine	2	Semestre 2	15
Charger le détail			

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Droit des nouvelles technologies	3	Semestre 2	15								
Charger le détail											
Droit de l'auteur appliqué aux activités musicales	3	Semestre 2	15								
Charger le détail											
Mutations de la filière musicale	3	Semestre 2	15								
Charger le détail											
Politiques publiques de la musique	2	Semestre 2	15								
Charger le détail											

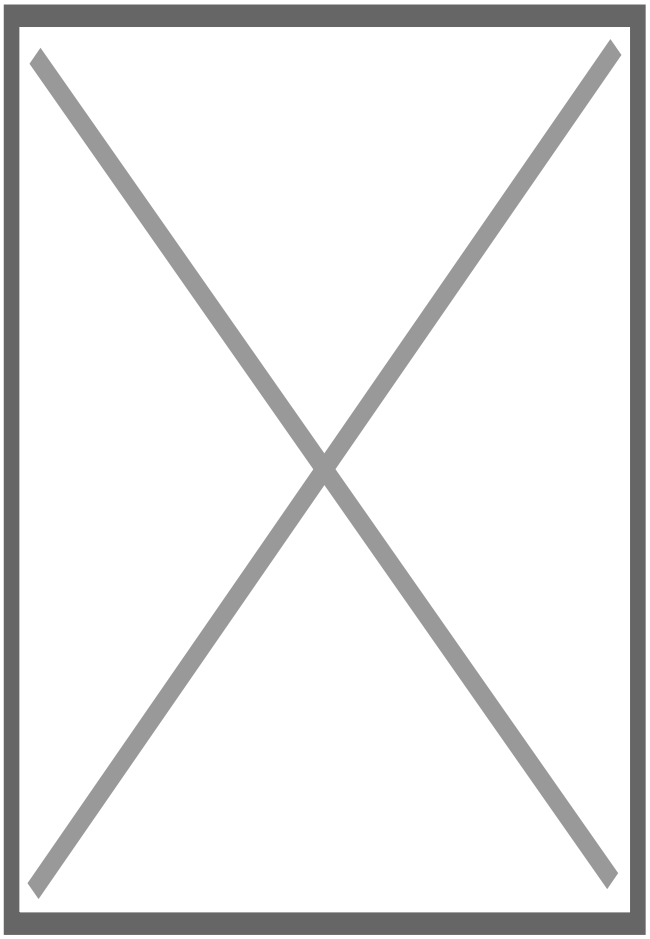
Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours-TD	Cours-TP	TD-TP	A distance	Projet	Tutorat
Projet de mémoire de recherche (FI)	7	Semestre 2								10	
Charger le détail											
Stage 200h (FI)	9	Semestre 2									
Charger le détail											
Projet de mémoire de recherche (FA)	7	Semestre 2								10	
Charger le détail											
Rapport d'étape de projet tutoré (FA)	9	Semestre 2									
Charger le détail											

Lieu(x) d'enseignement

EVRY

Campus de la formation

Javascript est requis pour visualiser cette carte.



Evry

Evry
Bus 9105, 4504
RER D Evry Courcouronnes
Voir
Restaurant CROUS
Bibliothèque
Résidence étudiante
Equipements sportifs

Contact(s)

- **Pierre Couprie**

 PR UEVE

http://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/musicologie/m1-administration-de-la-musique-et-du-spectacle-vivant